



HAL
open science

La participation aux élections municipales dans les communes rurales

Jean-Yves Nevers

► **To cite this version:**

Jean-Yves Nevers. La participation aux élections municipales dans les communes rurales. 2008. halshs-00261801

HAL Id: halshs-00261801

<https://shs.hal.science/halshs-00261801>

Preprint submitted on 9 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE TOULOUSE LE MIRAIL

CERTOP

Centre d'études et de recherches Techniques, Organisations, Pouvoirs

Jean-Yves Nevers

La participation aux élections municipales dans les communes rurales *



Photo-montage JYN

* Version française d'une communication présentée au congrès de l'American Political Science Association sous la titre de *The Politics of Participation in French Rural Areas*, APSA, Chicago, 3-6 septembre 1992. Une version de ce texte a été publiée dans : Bertrand Hervieu, (études rassemblées par), **Les agriculteurs aux urnes**, L'Harmattan, 1992, pp 111-123.

Introduction

On sait que quels que soient la nature, les circonstances et les enjeux du scrutin, comparativement aux autres groupes sociaux, les agriculteurs et plus largement les ruraux se rendent en plus grand nombre dans les isoloirs. Et, c'est spécialement vrai lorsqu' il s'agit d'élire les conseils municipaux. La très forte participation des ruraux aux élections municipales a été établie pour la première fois par Mark Kesselman (KESSELMAN M, 1967). Alors qu'il était admis que l'abstentionnisme était plus élevé aux élections municipales qu'aux élections législatives, Mark Kesselman a montré que les données agrégées au niveau national masquaient en fait de très amples variations en fonction de la taille des communes. Il a constaté que dans les communes rurales de son échantillon (1810 communes localisées dans trois départements) le taux de participation aux élections municipales de 1959 était en moyenne très élevé (83%) et, fait plus remarquable encore, qu'il était supérieur à celui atteint lors des élections législatives précédentes. Par la suite, la publication des résultats électoraux par catégories de communes a largement confirmé ces premières observations. Lors des dernières élections municipales de 1989, 82% des électeurs des communes de moins de 3500 habitants ont voté contre seulement 62% des électeurs des communes de plus de 30000 habitants. En outre, la stabilité de la participation (entre 83% et 85% depuis 1953) montre qu'elle est beaucoup moins dépendante de l'évolution de la conjoncture politique nationale qu'elle ne l'est aux élections locales en milieu urbain et à tout autre type de consultations.

Table 1: **Taux de participation aux élections municipales en 1959, 1983 et 1989**

	1989	1983	1959 (a)
Ensemble des communes	72.8	78.4	74.7
Communes rurales (b)	82.5	85.4	82.6
Communes urbaines :			
3500-9000 habitants	74.5	80.5	
9000-30000 habitants	67.6	74.7	
over 30000 habitants	62	70.5	70

a) d'après Mark Kesselman, échantillon de 1810 communes dans trois départements.

b) communes de moins de 2000 habitants en 1959, de moins de 3500 habitants en 1983 et 1989.

Comment expliquer cette participation élevée ?

Plusieurs éléments d'explication ont été avancés pour expliquer cette participation élevée. En premier lieu, la dimension réduite de l'électorat semble être par elle-même un encouragement au vote, chaque électeur peut mesurer la "valeur marginale" de son bulletin sur les rapports de force locaux. Alain Lancelot note que *" si le seuil à partir duquel la valeur différentielle de chaque suffrage n'est plus perceptible est sans doute très bas... ce facteur peut influencer sur la participation aux élections municipales dans un nombre appréciable de cas"* (LANCELOT A, 1968, p119). En second lieu, il a été montré bien souvent que les électeurs ruraux attachent un intérêt très particulier aux élections municipales. Alain Lancelot cite un sondage, réalisé en 1965, montrant que les agriculteurs et plus nettement encore les habitants des communes de moins de 2000 habitants (agriculteurs ou non) estiment que les élections municipales sont pour eux les consultations les plus importantes (LANCELOT Alain, 1968, p143). Cet intérêt spécifique reflète bien évidemment l'importance des enjeux - symboliques ou non - associés au contrôle de la municipalité. Mais il est aussi l'effet de déterminants socioculturels liés à la nature même des collectivités rurales, à leur mode de sociabilité, aux formes d'intégration et de contrôle social qui les caractérisent. Dans le cadre du groupe d'interconnaissance qu'est la commune rurale, l'abstention lorsqu'elle n'est pas justifiée par des contraintes exceptionnelles est perçue comme un comportement déviant, une démonstration d'indifférence voire même d'hostilité à l'égard de la communauté.

L'efficacité des processus de contrôle social et d'intégration communautaire semble annihiler l'action de certains autres facteurs généralement considérés comme défavorables à la mobilisation électorale, par exemple : la stabilité des choix et la permanence des rapports de forces qui réduisent l'incertitude du scrutin ou les caractéristiques d'une "offre électorale" peu fournie en options, mal différenciée idéologiquement et porteuse de projets flous. Autrement dit, l'absence fréquente de concurrence ou de compétition comme la faible politisation du scrutin devraient plutôt inciter les électeurs à l'abstention. Mark Kesselman a observé que cette relation n'était pas vérifiée : dans les 50 communes de son échantillon qui présentaient l'indice de compétition le plus élevé aux élections municipales de 1959, le taux moyen de participation électorale était équivalent à celui des 50 communes où l'indice de compétition étaient le plus faible (KESSELMAN, 1972, p37). Le même paradoxe a été relevé par Jeanne Becquart-Leclercq dans son étude sur 40 communes "moyennes" de 2000 à 20000 habitants du Nord (BECQUART-LECLERCQ, 1976). Elle n'observe en effet qu'une corrélation statistique faiblement positive, non significative, entre le taux de participation et la configuration des compétitions locales. Jeanne Becquart-Leclercq remarque cependant à juste titre, en critiquant l'indicateur de multipartisme utilisé par Mark Kesselman que la présence d'une liste unique aux élections municipales ne signifie pas consensus local ou absence de conflits. La conflictualité locale s'exprime en effet par bien d'autres moyens, par exemple par des votes sélectifs lors des scrutins municipaux où ne se présente qu'une seule liste.

Jeanne Becquart-Leclercq constate par ailleurs que dans son échantillon, le taux de participation aux élections municipales est statistiquement lié à la taille de la commune - plus

celle-ci est grande moins la participation est forte - et plus nettement encore à la répartition socioprofessionnelle de la population : plus les ouvriers sont nombreux et plus la participation est faible, plus le pourcentage d'agriculteurs est élevé et plus la participation est forte. Sur ce point, remarquons que dans le type de communes qu'elle étudie, le pourcentage d'agriculteur est trop faible (5% en moyenne) pour induire directement les variations du taux de participation. Il doit être plutôt considéré comme un indicateur de "ruralité" par ailleurs fortement corrélé à la taille des communes. Autrement dit, le taux de participation plus élevé des agriculteurs - que constatent tous les sondages - n'explique que très partiellement la mobilisation plus forte des électeurs ruraux dont le comportement en la matière n'est pas réductible à leur statut social mais semble lié à la dimension et de la nature même de leur collectivité territoriale d'appartenance. Un effet "écologique" du même type a été isolé également à propos des élections cantonales de 1988 (QUANTIN P, 1989)

Les déterminants de la variation de la participation entre communes rurales

S'il est vrai que le taux moyen de participation aux élections municipales dans le milieu rural est globalement très élevé et qu'il contraste nettement avec celui observé dans les communes urbaines il n'en recouvre pas moins des variations assez importantes entre communes. Dans les communes rurales de la région Midi-Pyrénées, le taux de participation aux élections municipales de 1983 qui était de 88,5% en moyenne variait de 70% à 98% : dans un quart des communes il était inférieur à 85 % et dans un cinquième il était supérieur à 92 %. Comment peut-on rendre compte de ces différenciations? Pourquoi vote-t-on plus massivement dans telle commune que dans telle autre? La variation de la participation au sein même du milieu rural obéit-elle aux mêmes déterminations qui opèrent dans la différenciation entre communes rurales et communes urbaines?

L'analyse d'un ensemble de données recueillies au cours d'une enquête sur un échantillon de 280 communes rurales localisées dans les huit départements de la région Midi-Pyrénées permet de répondre au moins partiellement à ces questions.¹ Nous avons cherché à déterminer l'influence sur la participation électorale de trois catégories de déterminants :

a) La taille et les caractéristiques sociologiques de la commune. Le nombre d'habitants, le pourcentage d'agriculteurs dans la population active et la localisation ou non de la commune dans une Zone de Peuplement Industrielle et Urbaine (ZPIU) ont été les variables utilisées pour tester l'hypothèse selon laquelle plus la population communale est réduite, agricole et rurale plus la participation électorale est élevée.

¹ Cette recherche a reçu une aide financière de la Région Midi-Pyrénées. Ses résultats sont présentés dans BAGES Robert et Jean-Yves NEVERS, Maires et communes rurales à l'heure de la décentralisation dans la région Midi-Pyrénées, ERMOPRES-GREMAR, Université de Toulouse le Mirail et CNRS, décembre 1985.

b) L'enjeu local de l'élection. A défaut d'autres éléments d'évaluation, le changement de maire en 1983 a été retenu comme indicateur de l'importance de l'enjeu de la consultation. C' est en effet un événement marquant dans l'histoire des villages et on peut supposer que lorsqu'il se réalise à l'occasion d'une élection (ce qui n'est pas toujours le cas), ce n'est pas sans incidence sur la mobilisation électorale.

c) La configuration de la compétition locale. Les variables utilisées ont été : le nombre de listes en présence en 1983, l'évolution du nombre de listes de 1977 à 1983 et deux indicateurs de conflictualité et de politisation construits à partir de questions fermées posées au maire sur l'"ambiance" et le degré de politisation des élections de 1983. Deux autres variables, la tendance politique déclarée par le maire et son militantisme dans un parti, ont été également introduites comme variables complémentaires. L'hypothèse testée reprend le "paradoxe" énoncé par Mark Kesselman à propos de l'ensemble des communes : la participation aux élections municipales, expression du consensus local, est d'autant plus élevée que la compétition est réduite.

L'indicateur de participation utilisé a été le pourcentage de votants par rapport aux inscrits aux élections municipales de mars 1983. Plusieurs types d'analyse statistique - analyse de variance, de corrélation et de régression multiple - ont été utilisées pour isoler les facteurs affectant la participation et évaluer leur influence propre.

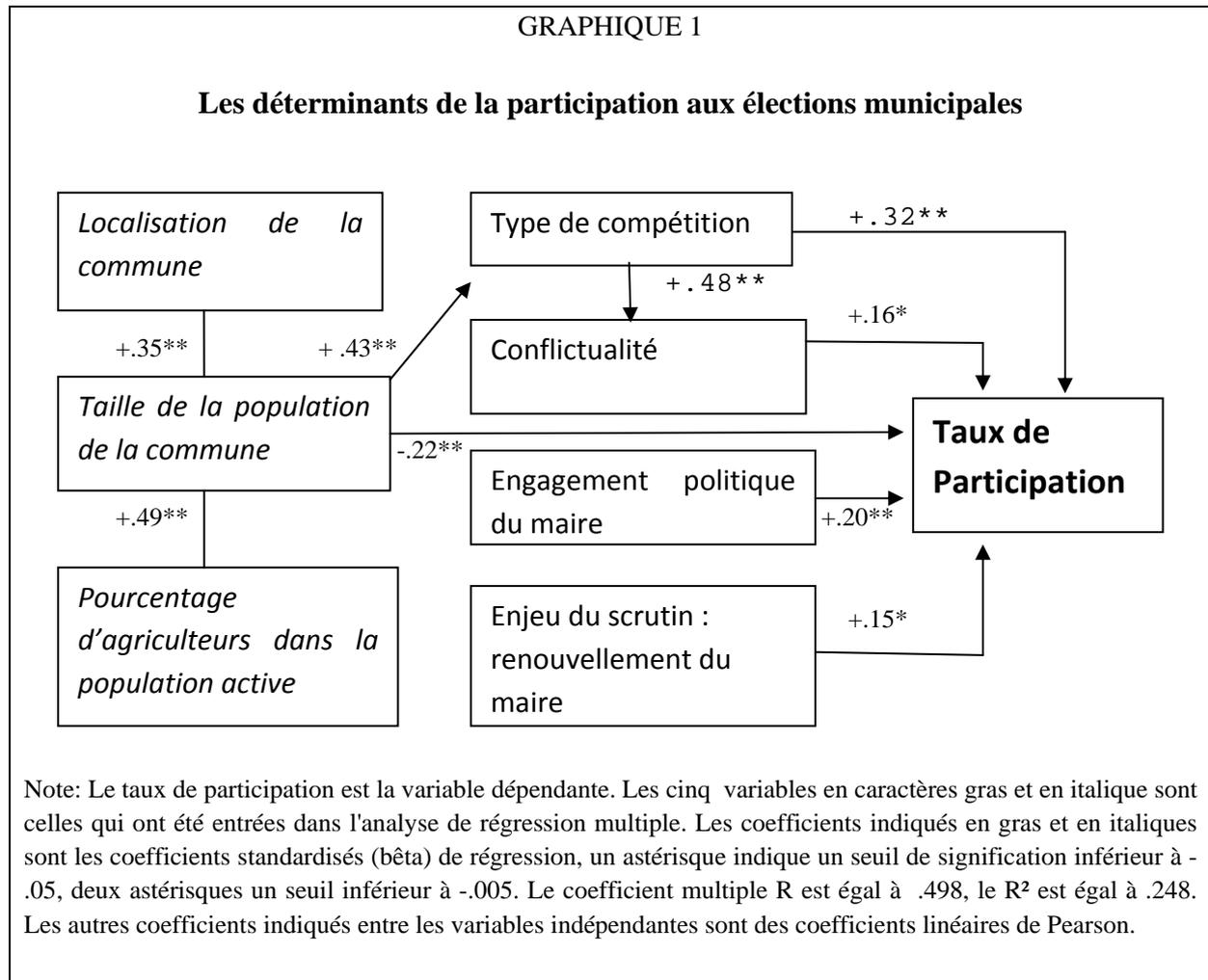
Une analyse de régression multiple fait apparaître que les facteurs les plus déterminants de la participation électorale sont dans l'ordre:

- 1) Le type de compétition
- 2) La taille de la commune ou la localisation dans une ZPIU ou le pourcentage d'agriculteurs dans la population active
- 3) L'engagement politique du maire
- 4) La conflictualité
- 5) Le changement ou non du maire.

Les effets combinés de ces cinq variables expliquent à peu près la moitié de la variance du taux de participation. La figure 1 retrace les corrélations les plus significatives entre les diverses variables intégrées dans le modèle :

Contrairement à l'hypothèse formulée à partir des travaux de Mark Kesselman, le taux de participation est dépendant de la configuration de la compétition municipale et de son niveau de conflictualité (tel qu'il a été évalué par les maires). La participation est d'autant plus forte que l'élection a été plus concurrentielle et conflictuelle. Dans les communes où les élections mettent en présence deux listes ou même opposent quelques candidats "isolés" à une liste complète (souvent la liste du maire sortant) le taux de participation est de 3 à 4 points supérieur à celui observé dans les commune à liste unique (86% dans les communes à liste unique contre 90% dans les commune où deux listes se sont affrontées). La participation est également plus élevée dans les communes qui sont passées d'une élection à liste unique en

1977 à une élection compétitive en 1983. Une analyse de régression multiple montre que la compétition est la variable qui explique la plus grande part de la variance du taux de participation. Par conséquent, aux élections municipales, quelle que soit la taille de la commune, le conflit mobilise toujours d'avantage que le consensus.



Il est difficile de préciser pourquoi nos résultats divergent de ceux de Kesselman et de Becquart-Leclercq. Ce problème n'est pas sans intérêt puisque c'est en partant du constat d'une absence de relation entre participation électorale et conflictualité qu'a été élaborée la théorie du "consensus ambigu". Il est probable que la nature des échantillons traités et des indicateurs de compétition utilisés expliquent pour une bonne part ces divergences. On ne peut écarter cependant l'hypothèse d'une modification fondamentale des relations entre participation et compétition ou conflictualité depuis les années soixante et le passage, dans les communes rurales d'un modèle de démocratie locale fonctionnant principalement "au consensus" à un nouveau modèle plus "urbain" caractérisé par une logique plus compétitive et conflictuelle.

Peu importe semble-t-il que le scrutin soit politisé ou non : en effet le degré de politisation de la consultation (tel qu'il a été évalué par le maire) n'a aucune influence sur la participation alors même qu'il est assez étroitement associé à une compétition concurrentielle et conflictuelle et à la taille de la commune. On constate par ailleurs que la participation est significativement plus faible dans les communes dont le maire milite dans un parti et se situe à gauche. Moins le maire est "marqué" politiquement plus la participation est élevée ou, autrement dit, l'engagement politique du maire semble encourager l'abstention. Cet effet reste constant et significatif lorsque' on contrôle la taille de la commune et la configuration de la compétition municipale.

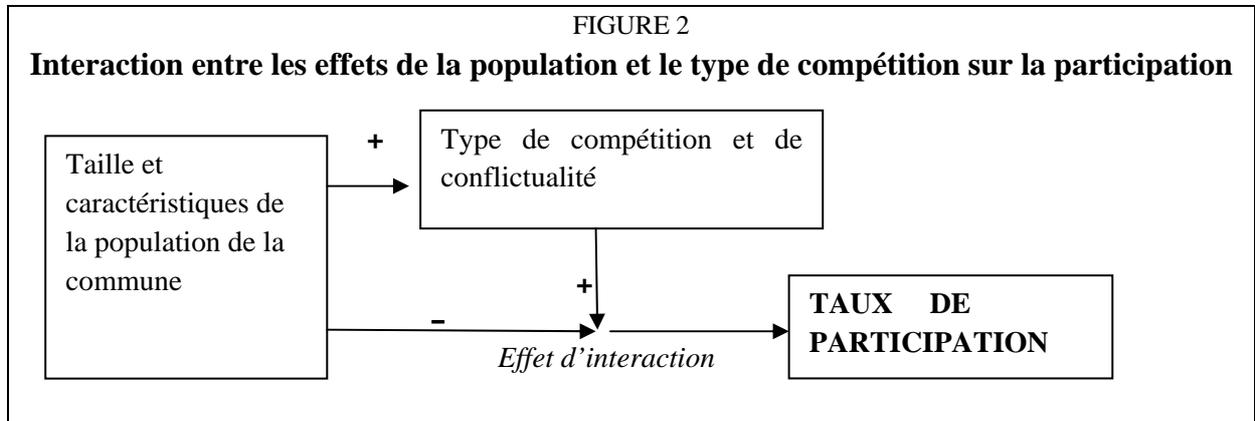
L'hypothèse selon laquelle la participation électorale varie en fonction de l'importance conjoncturelle du scrutin est vérifiée. Lorsqu'il s'agit d'élire un nouveau maire, la participation augmente, quelles que soient les caractéristiques de la commune et de la compétition. Ce surcroît de mobilisation est cependant plus sensible dans les communes où les élections sont non compétitives et peu conflictuelles. Dans ce type de communes, la participation moyenne passe de 84,5% à 89,7% lorsque les élections sont associées à un changement de maire.

Contrairement à ce qu'on pouvait attendre, le taux de participation aux élections municipales de 1983 n'est pas directement corrélé à la taille de la commune. Il est cependant lié, faiblement, au pourcentage d'agriculteur dans la population active et à la localisation de la commune dans une Zone de Peuplement Industrielle et Urbaine (ZPIU). Ce premier constat semblerait infirmer les hypothèses concernant l'"utilité marginale du vote" et la "pression communautaire" dont on pouvait penser que les effets incitateurs sur la participation seraient d'autant plus forts que la population de la commune était plus réduite, plus agricole et plus homogène socialement.

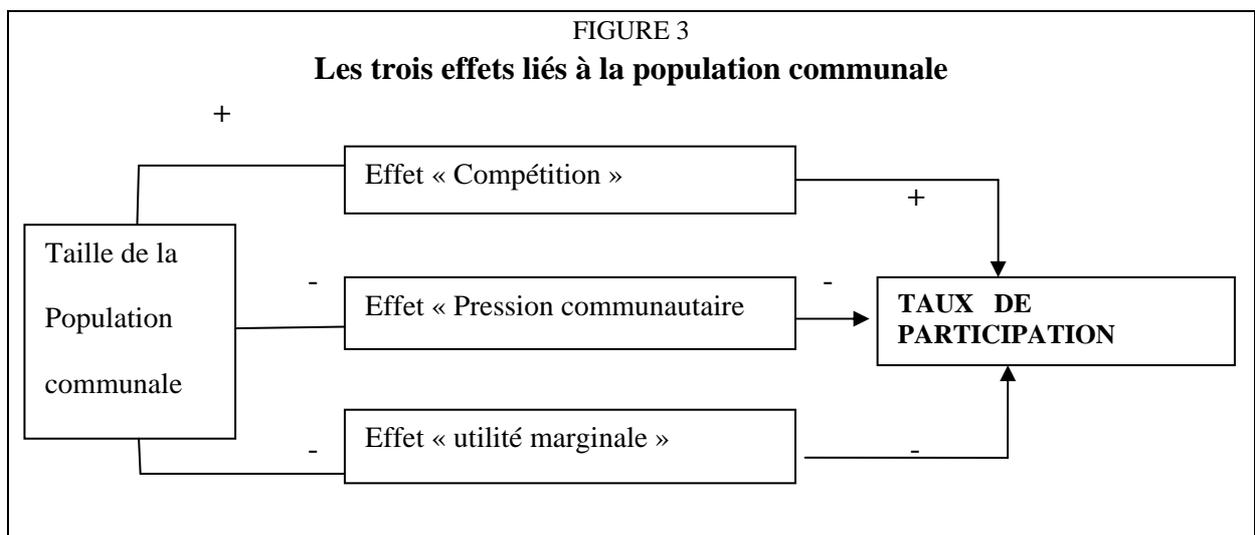
En réalité la relation entre population et participation est plus complexe, elle est "perturbée" par l'effet d'interaction qu'exercent, en sens contraire, les caractéristiques et l'enjeu des compétitions municipales. Si on contrôle ces variables, on peut effectivement isoler un effet spécifique de la taille de la commune, de la part de la population agricole et de la localisation dans une ZPIU. Toutes choses égales par ailleurs, on participe d'avantage dans les communes les plus petites, les plus agricoles et les plus rurales (hors ZPIU). Cette relation n'est cependant pas linéaire, il existe un seuil, 200 habitants environ, en dessous duquel la relation s'inverse, probablement du fait qu'une part importante de l'électorat des très petites communes n'habite pas sur place. Dans 26% des communes de moins de 150 habitants de notre échantillon, le nombre d'inscrits sur les listes électorales était supérieur à la population totale !

En définitive, si la taille et les caractéristiques sociologiques de la population communale ont des effets significatifs sur la participation, ceux-ci s'exercent selon deux modalités contradictoires qui se neutralisent partiellement. En effet, la configuration de la compétition locale et dans une moindre mesure la conflictualité des élections sont assez étroitement corrélées à la taille et aux caractéristiques sociologiques de la population communale: plus celle-ci est nombreuse, agricole et socialement hétérogène (localisation dans une ZPIU), plus les élections sont compétitives et conflictuelles avec comme conséquence une participation

plus forte. Dans le même temps, plus l'électorat est nombreux et plus la collectivité est hétérogène, moins s'exercent les effets du facteur "utilité marginale du vote" et de la "pression communautaire". Ce double effet peut être représenté par le graphique suivant :



En conclusion, on peut dire que la participation aux élections municipales est, toutes choses égales par ailleurs, d'autant plus élevée que la collectivité locale est plus restreinte, que la compétition électorale met en concurrence plusieurs listes dans une ambiance conflictuelle mais non politisée et que son enjeu est le renouvellement du maire. La taille de la commune exerce une détermination complexe : elle influence d'une part, directement la participation à travers ce qu'on peut appeler l'effet "utilité marginale du vote" conjugué aux effets de la pression des normes communautaires et d'autre part, indirectement et en sens contraire, par la nature de la compétition, de la conflictualité et des enjeux du scrutin. Ainsi comprend-on que la mobilisation des électeurs atteigne un niveau exceptionnellement élevé (près de 92 % !) dans les communes de 200 à 400 habitants où de forts liens communautaires sont associés avec des formes non politisées de conflictualité et de compétition.



Participation électorale et démocratie locale, permanences et changements

On peut s'interroger sur la signification de cette forte participation aux élections locales dans les communes rurales et sur son rôle passé et présent dans la vie politique locale française. Sur ce point il existe deux interprétations assez différentes.

Bien souvent, le fort taux de participation des ruraux au vote municipal a été présenté comme un type de participation rituelle et conformiste associé par ailleurs à une certaine apathie des citoyens. La majorité de ceux-ci vote avec constance et sérieux pour choisir avec soin leurs élus mais après les élections leur participation se limite à critiquer l'action du conseil municipal et surtout le maire qui exerce son pouvoir d'une façon très autocratique. Cette association entre forte participation au vote, apathie de la population et autocratie du maire constitue la principale caractéristique du modèle "français" de démocratie locale tel qu'il a été décrit par les chercheurs américains et à leur suite, par des chercheurs français en particulier ceux de l'école de Michel Crozier. Pour la plupart de ces auteurs, la spécificité de ce modèle est dégagée en le comparant le plus souvent implicitement à un modèle de la démocratie locale anglo-saxonne et plus particulièrement américaine. Dans ce modèle, la participation électorale, moins élevée qu'en France, est associée à des formes plus directes et actives de participation des citoyens. Selon Jeanne Becquart-Leclercq le modèle français est caractérisé par une "incapacité démocratique" et la décentralisation n'a fait qu'aggraver cette caractéristique. En bref, depuis Tocqueville, la démocratie locale aurait peu évolué en France, en dépit de l'instauration du suffrage universel et des grandes réformes des débuts de la Troisième République (TOCQUEVILLE, BECQUART-LECLERQ J, 1976 et 1988). Cette situation serait essentiellement due à la centralisation "multiséculaire" qui aurait façonné une culture civique faite de passivité, de non participation voire d'irresponsabilité associée à des accès de rébellion sur le modèle de la "communauté délinquante" (PITTS J.R, dans HOFFMANN S, 1963). Michel Crozier a dès le début des années soixante proposé une explication "historico-culturaliste" du "phénomène bureaucratique" français et en particulier des problèmes d'autorité et de coopération qui rendaient impossibles ou difficiles les formes "constructives" d'action collective fondées sur une mobilisation des individus (CROZIER M, 1963).

Il existe un autre point de vue, moins pessimiste, qui a été présenté notamment par les historiens plus attentifs aux changements que les sociologues influencés par l'approche fonctionnaliste et culturaliste. Selon ce point de vue, la participation forte et constante aux élections municipales indique que le modèle de démocratie locale qui a été mis progressivement en place au cours du XIX^{ème} siècle (de 1789 à 1884) en s'appuyant sur des traditions antérieures à la Révolution s'est révélé remarquablement adapté à la France des villages, à la diversité de ses traditions culturelles et de ses rapports sociaux. Ce modèle a été, avec l'instauration du suffrage universel (masculin) en 1848 puis de la Troisième République un dispositif très efficace d'acculturation et de socialisation politique des masses rurales.

Comme l'école laïque, gratuite et obligatoire, la démocratie locale a transformé progressivement et pacifiquement des millions de paysans en "électeurs" et en "citoyens" consciencieux et respectueux des valeurs et des normes de fonctionnement de la démocratie représentative (WEBER E, 1982). Tocqueville n'en attendait pas plus de la décentralisation "administrative" qu'il souhaitait si on en juge par sa phrase célèbre: "les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science: elles la mettent à la portée du peuple; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir" (TOCQUEVILLE A, 1986, (1838)). Ce modèle de démocratie locale a permis à la population rurale de s'affranchir progressivement de l'hégémonie des grands notables : dans les années trente à l'apogée de ce qu'on a pu appeler la "démocratie paysanne" on estime qu'environ 21000 maires étaient agriculteurs. Aujourd'hui encore on en compte plus de 10000 (AGHULON M et alii, 1986). Le niveau élevé de la participation électorale a assuré une exceptionnelle légitimité aux représentants officiels des communes et en particulier aux maires. Cette légitimité a été une condition nécessaire de l'organisation et du fonctionnement du "jacobinisme apprivoisé" (GREMION P, 1976) qui a assuré, tant bien que mal, la gestion et l'équipement des territoires de la France rurale et de ses 34000 communes. Ajoutons que contrairement à des discours ritualisés, une observation précise du fonctionnement de la démocratie communale rurale et notamment de la configuration des compétitions qui s'exprime aux élections locales montre que celles-ci sont capables de structurer des conflits et des débats fondamentaux et d'organiser une expression pluraliste des intérêts sociaux et des enjeux de la gestion locale (NEVERS JY, 1992).

Depuis les années 1970, le modèle de démocratie locale rurale est confronté à deux grands enjeux : les changements démographiques et sociaux qui touchent le milieu rural d'une part, les réformes de décentralisation et en particulier la récente loi qui vise à regrouper les communes. Jusqu'en 1970 environ, la très grande majorité des communes rurales se dépeuplaient, la population vieillissait et devenait socialement plus homogène. Dans de nombreux villages seuls restaient les familles des agriculteurs, quelques commerçants et artisans et des retraités. Dans ces conditions la démocratie locale pouvait continuer à fonctionner selon les mêmes règles même si elle fonctionnait dans des collectivités presque vides. Depuis le début des années 1980, la population rurale française augmente et se diversifie. La cause principale en est bien entendu la diffusion de l'urbanisation dans une zone de plus en plus large autour des villes et la spécialisation de certaines régions rurales dans les activités de loisirs, de tourisme et de résidences pour retraités (le village du Vaucluse étudié par Laurence Wyllie est un cas très significatif de ce changement, WYLLIE, 198.). Ces changements ont et auront évidemment des conséquences importantes sur le fonctionnement de la démocratie locale. En ce qui concerne la participation aux élections municipales, dans les communes les plus touchées par les changements sociaux et démographique, le taux de participation devrait logiquement décliner. Cette tendance semble en fait contrariée par l'intérêt - matériel autant que symbolique - qu'ont les néo-résidents de participer aux élections locales. Le vote local est une façon de manifester symboliquement une volonté d' "enracinement" dans la communauté d'accueil; plus pragmatiquement, il est un moyen de promouvoir des demandes et de peser sur la politique locale. Et sur ce point, la décentralisation en donnant plus de pouvoir aux communes sur l'aménagement de leur

territoire (avec les Plan d'Occupation des Sols) est un facteur de "revitalisation" de la participation aux élections locales. Il ne faut pas non plus négliger le fait que les anciens habitants peuvent transmettre aux nouveaux leur culture politique. Tout compte fait, l'existence à la marge des agglomérations urbaines, de nombreuses petites communes rurales où perdure un modèle traditionnel de participation contribue à assurer - d'une façon "capillaire" et à moindre coût - l'intégration sociale des populations périurbaines comme elle permet par ailleurs de "rentabiliser" des équipements existants dans ces communes.

Cela conduit à faire une dernière remarque sur les conséquences possibles des réformes qui sont en cours d'application et qui visent à regrouper les communes dans des "communautés de communes". La France est un des rares pays européens à ne pas avoir procédé à un regroupement des communes. Pourtant cette réforme fut considérée comme particulièrement urgente et prioritaire dans les années 1960 mais l'échec de plusieurs tentatives de réformes (notamment de celle de 1971) a conduit le gouvernement à adopter des méthodes moins radicales et plus incitatives. La réforme en cours d'application est assez peu contraignante, son application est confiée à une commission d'élus locaux et les "communautés de communes", qui ne sont guère différentes des organismes de coopération qui existent déjà en grand nombre (plus de 170000) ne suppriment pas les communes, leur conseil municipal et leur maire. Par conséquent cette réforme ne modifiera sans doute pas radicalement à court terme la participation aux élections locales. Mais à plus long terme, une telle réforme qui va rendre encore plus compliquée et confuse l'administration locale risque d'obscurcir les enjeux locaux, de fragmenter les responsabilités et en définitive de provoquer le désintérêt des électeurs.

REFERENCES

- AGHULON Maurice, GIRARD Louis, ROBERT J-louis, SERMAN Williams et collaborateurs, 1986, Les maires en France du Consulat à nos jours, Paris: Publications de la Sorbonne.
- BECQUART-LECLERCQ Jeanne, 1976, Paradoxes du pouvoir local, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- BECQUART-LECLERCQ Jeanne, 1988, La démocratie locale à l'américaine, Paris : PUF.
- BOUSSARD Isabel, 1983, Le comportement des ruraux lors des élections municipales de mars 1983, Revue d'histoire moderne et contemporaine, XXXV (octobre) : p.659-660.
- CROZIER M, 1963, Le phénomène bureaucratique, Seuil.
- HOFFMANN S, 1964, In Search of France, Harvard Press.
- HOFFMANN-MARTINOT V, 1992, La participation aux élections municipales dans les villes françaises, Revue française de science politique, vol 42, 1, février.
- KESSELMAN Mark, 1967, The Ambiguous consensus: a Study of Local Government in France, New York: Knopf, 1967
- GEORGE Jocelyne, Histoire des maires, 1789-1939, Paris : Plon.
- LANCELOT Alain, 1968, L'abstentionnisme électoral en France, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- NEVERS Jean-Yves, 1990, Montée et déclin du pouvoir paysan dans les communes rurales, dans COULOMB et alii (éditeurs), Les Agriculteurs et la Politique depuis 1970, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- NEVERS Jean-Yves, 1992, Entre consensus et conflits, la configuration des compétitions aux élections municipales dans les communes rurales, Revue française de sociologie, 3, septembre 1992.
- QUANTIN Patrick, 1989, Qui élit les conseillers généraux? Annuaire des Collectivités Locales, Paris: Cujas.
- TARROW Sydney, 1977, Between Center and Periphery, grassroots Politicians in Italy and France, New Haven: Yale University Press.
- TOCQUEVILLE Alexis de, 1986 (1838), De la démocratie en Amérique, L'Ancien Régime et la Révolution, Oeuvres, Paris : Robert Laffont.
- WEBER Eugen, 1976, Peasants into Frenchmen, traduction française: La fin des terroirs, la modernisation de la France rurale 1870-1914, Seuil.
- WYLIE Laurence, 1962, Un village du Vaucluse, Paris: Gallimard.
- WYLIE Laurence, 1988, Un village dans le Vaucluse : 1987. Terrain, 11, novembre.